



Fédération Nationale des Transports
Sanitaires
19 allée du Moura
64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 23 29 00
www.fnts.org



Chambre Nationale des
Services d'Ambulances
19 bis avenue René Coty
75014 PARIS
Tél. : 01 43 27 56 74
www.cnsa-ambulances.com



Fédération Nationale
des Ambulanciers
Privés
BP 30904
35009 RENNES
CEDEX
Tél. : 02 23 40 17 17
www.fnap.fr



Fédération Nationale des
Artisans Ambulanciers
15 rue Guynemer
93420 VILLEPINTE
Tél. : 01 48 60 38 37
www.fnaa.fr

COMMUNIQUÉ AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DE TRANSPORT SANITAIRE

NOS ENTREPRISES SONT EN DANGER - MOBILISATION GENERALE !

Les négociations avec les syndicats de salariés sont arrivées à terme lundi 15 octobre sans que l'on puisse ratifier le protocole du 6 juin 2007, faute de visibilité économique dans la gestion de nos entreprises. Les contreparties attendues n'ont pas été accordées.

Aux yeux du gouvernement, l'accord construit avec les salariés va bien au-delà du périmètre des charges induit par l'arrêt Dellas. Il nous incombe donc de trouver les équilibres économiques nécessaires à sa mise en œuvre. La revalorisation accordée en 2005 et 2006 devait à leurs yeux absorber les conséquences de ces dispositions... C'est oublier que cette revalorisation était pour combler la défaillance des engagements antérieurs de la Cnamts. Par ailleurs, ils rappellent que la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat devrait trouver un écho positif auprès des salariés...

Pour leur part, les syndicats salariés ont déposé un recours devant le conseil d'état pour obtenir l'annulation du décret du 31 juillet 2001 relatif aux équivalences. En cas d'annulation, prévisible, le temps de travail sera calculé sur la base du droit commun ce qui entraînera une augmentation des charges dans nos comptes d'exploitation de plus de 30%. Dans le respect des règles, aucune entreprise ne pourra faire face à cette inflation. En outre, concernant le travail de nuit, il subsiste un problème de conformité avec les règles légales.

Depuis la manifestation d'avril qui a abouti à l'ouverture des négociations avec la Cnamts, 4 réunions ont eu lieu avec l'assurance maladie pour partager l'analyse de la situation. Un constat commun a été partagé. Le directeur de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie a, par la suite, déclaré attendre un signe du gouvernement pour demander un mandat de négociation au conseil de l'UNCAM ! Nos 4 organisations ont écrit aux ministres concernés, pour faire accélérer le processus. La réponse récemment reçue de leur part montre un manque total d'attention et d'écoute malgré le fait que cet accord ait été jugé par les experts équilibré et incontournable.

Le projet d'avenant est incontestable tant par sa justesse, que par son équilibre et son impact financier.

La FNTS, la CNSA, la FNAA, et la FNAP se mobilisent et organisent le **30 octobre** prochain un mouvement national avec des délocalisations régionales. Nous comptons sur votre mobilisation, nos entreprises sont en danger.

Rendez-vous devant les préfectures de région dans les villes suivantes : Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes et Strasbourg. Pour Paris, le rendez-vous sera au Ministère de la Santé.

Pour connaître les consignes, parcours des cortèges, documents pour vos députés et toutes autres informations complémentaires, rendez-vous sur les sites de nos organisations professionnelles.

LE PRESIDENT DE LA CNSA
B. BOCCARD

LE PRESIDENT DE LA FNAP
B. PELLETIER

LE PRESIDENT DE LA FNTS
T. SCHIFANO

LE PRESIDENT DE LA FNAA
J.C. MAKSYMUK